La vie des associations

ASJN : Point sur nos équipes séniors

L'équipe 1 a joué 9 matchs : 3 victoires, 4 nuls et 2 défaites, elle est 5ème sur 12 équipes ;
L'équipe 2 a joué 9 matchs : 2 victoires, 3 nuls et 4 défaites, elle est 8ème sur 10 équipes ;
L'équipe 3 a joué 8 matchs : 6 victoires et 2 nuls, elle termine 1ère sur 5 équipes de la 1ère phase de groupe de 4ème division.
Félicitations à l'ASJN (École de foot, séniors et bénévoles) qui portent haut les couleurs de notre commune.
Continuez à venir supporter vos équipes : au Stade du PUY BLANC à Noailles :
. L'équipe 1 : dimanche 13/01 à 15h00 contre ESA BRIVE 2 ; dimanche 20/01 à 15h00 contre THENON LIMEYRAT ; dimanche 27/01 à 15h00 contre LIMOGES LANDOUGE
. L'équipe 3 : le tirage des nouvelles poules de championnat n'étant encore réalisé, nous vous tiendrons informer des dates de matchs lors du prochain bulletin ; **Challenge des réserves** : weekend 26 et 27/01 contre TULLE 4 : match à domicile.

Club Arc-en-ciel

L'assemblée générale du Club Arc-en-Ciel aura lieu à **NESPOULS le 13 Janvier 2019** et sera suivie d'un Thé dansant "Les Galettes" animé par un de nos adhérent Albert DA COSTA.
Pour le mois de Février :
Le Dimanche 10 Février 2019 à 14H 30 Thé Dansant de la St Valentin à la Salle Jean Moulin à JUGEALS-NAZARETH avec l'orchestre Valérie COMBAUD.
Si vous aimez la danse et l'ambiance chaleureuse, n'hésitez pas, le club Arc-en-Ciel se fera un plaisir de vous accueillir.

La vie du village

Projet ERASMUS+

A l'école de JUGEALS-NAZARETH est mis en place un projet ERASMUS+ qui devrait permettre aux enseignants et aux élèves de travailler jusqu'en juin 2020.
Mardi 20 novembre, 9 professeurs des écoles de quatre pays de l'Union Européenne (Grèce, Pays de Galles, République Tchèque et Danemark) sont venus dans les classes présenter leurs écoles et observer les rituels de la classe maternelle.
Ce projet, financé par l'Europe et en coordination avec l'école de Turenne, doit permettre de travailler sur des activités pour développer l'utilisation de l'anglais et découvrir la vie des écoliers de leur âge à travers l'Europe, ceci dans un objectif de développer la citoyenneté européenne.

Visitez notre site www.jugeals-nazareth.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie
Téléphone : 05 55 85 90 53
Fax : 05 55 85 58 75
Mail : mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr
Site : www.jugeals-nazareth.fr
Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Mardi : 8h à 12h
Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h
Jeudi : 8h à 12h
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h
Permanence d'un élu le samedi de 9h30 à 11h30 (sauf été).
Cantine : 05 55 85 97 96
Garderie : 05 55 85 92 60
Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

INFORMATIONS UTILES

Cabinet médical :
Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT
Tel. 05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15
Infirmières :
Catherine CLAUZEL-RUBELLIN
Tel. 05 55 85 86 56
Mob. 06 80 02 04 00
Carole NEGRET
& Stéphanie MARQUES
06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 27

Assistantes maternelles :
Sandra RENAULT La Borie Basse
Tel. 06 83 03 17 26
Jocelyne DUHIN La Brande
Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31
Brigitte TILLET La Brande
Tel. 05 55 85 56 70 ou 06 08 35 76 98
Maryse IRIGOYEN Montplaisir
Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

Assistante sociale
Nathalie Collet au 0519078131

Famille d'accueil personnes âgées :
Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

SAMU : 15
POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 53 54 60 38
ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :
0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :
Tel : 05 55 92 06 00
Fax : 05 55 17 91 84

ACCUEIL DE LA PAROISSE
Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)
Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Le Bulletin

Janvier 2019

JUGEALS-NAZARETH

Le mot du Maire

En ce début d'année 2019, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et de santé, pour vous et vos proches.

Fin 2018 fut encore frappée malheureusement par le fanatisme avec l'attentat du marché de noël de Strasbourg. Cette fin d'année a été marquée aussi par un mouvement social inédit, issu directement du peuple. Aucune véritable structure politique n'étant à la tête de ce mouvement.

Sans vouloir faire de parallèle, néanmoins, cette crispation sociale fait suite aux scrutins présidentiel et législatif, qui eux aussi ne portaient pas l'empreinte directe de partis politiques existants du moment.

Pour essayer de répondre aux revendications qui se sont exprimées, l'exécutif, le Président Macron et le premier ministre souhaitent lancer un grand débat en précisant que les élus locaux, dont les maires, doivent jouer un rôle de relais entre les citoyens et les plus hautes instances de l'État.

Pour ma part, en tant que premier magistrat de notre commune, comme je l'avais annoncé en 2014, lors de la campagne électorale qui a permis l'élection de notre équipe municipale, je ne souhaite toujours pas me fourvoyer dans la politique politicienne. Cependant, je vous concède que je demeure très attaché à la plus grande justice sociale possible pour nous tous. A ce titre, comme je l'ai toujours fait, je reste à votre disposition pour recueillir vos doléances et vos revendications si vous le souhaitez, afin que je sois un des maillons de la chaîne qui permettra de faire remonter vos propos à nos parlementaires.

Nous allons avoir la possibilité de nous exprimer le 26 mai prochain, lors du scrutin, dont seront issus nos futurs parlementaires européens. Je vous invite à y participer massivement. Les décisions européennes ont et auront des répercussions sur notre cadre de vie.

Pour notre commune, 2019 sera le dernier budget voté par l'équipe municipale, telle que constituée à ce jour. C'est donc pour ainsi dire, la dernière année du mandat, les élections municipales étant prévues pour mars 2020. Cette future mandature à mon sens sera importante au vu de ce qui se dessine pour l'avenir de nos communes. Je souhaite vivement que notre travail d'élus de proximité puisse être préservé dans le cadre de ces projets de réformes territoriales. Malgré la tentation de faire disparaître nos petites collectivités, l'exécutif actuel veut faire appel aux maires dans la crise qui vient d'agiter notre pays.

Pour en revenir à notre commune, 2019 doit impérativement nous permettre d'achever notre programme de travaux : City-stade, voirie, aménagement sous-sol Jean Moulin, signalétique de sécurité routière, etc. Mais aussi nous projeter pour l'avenir.

INVITATION

Au nom du conseil municipal, j'ai l'honneur de vous inviter à la présentation des vœux à la population de notre commune, le **vendredi 18 janvier 2019, à 18 heure 30**, salle Jean Moulin, autour de la traditionnelle galette.
En attendant de nous rencontrer, je vous souhaite, à vous et vos proches, une bonne et heureuse année 2019 !